

Conseil général de Val Terbi du 17 juin 2025

REPONSE A LA QUESTION ORALE : ALTERNATIVE POUR UNE SOLUTION DURABLE POUR L'UAPE

Madame la présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

L'utilité et les usages multiples de notre centre communal ne sont plus démontrer. C'est un lieu de vie : administration, crèche, cours de gym, rencontres des aînés, séances multiples, théâtre, fêtes, foire du Val Terbi, spectacles divers... Une vraie ruche qui fonctionne à la satisfaction de tous les utilisateurs. Si la salle de l'Atrium est beaucoup utilisée pour des spectacles, elle accueille aussi d'autres activités comme des cours de gym pour les aînés. C'est une salle qui a une certaine polyvalence tout au long de la semaine. Elle accueille aussi parfois des groupes de l'UAPE qui trouvent là un espace pour diverses activités. Les autres locaux du centre connaissent aussi un usage polyvalent. Cette salle a par exemple servi de salle de classe pendant quelques semaines.

La Maison de l'enfance s'est vue attribuée un local, autrefois utilisé par la fanfare pour accueillir l'UAPE. Certes, cela cause parfois du bruit, surtout vu le nombre d'enfants fréquentant l'UAPE. L'administration en a déjà fait la remarque. Cependant, vaut-il mieux occuper un local pour accueillir dans les meilleures conditions nos jeunes ou le laisser vide pour lui permettre parfois d'accueillir des réunions ? Depuis quelques semaines, l'UAPE essaie un nouveau fonctionnement pour les repas de midi : les enfants ne mangent plus tous ensemble en même temps, mais peuvent se rendre dans le « réfectoire », la salle où nous siégeons ce soir, pour manger et ce quand ils le souhaitent durant les heures de midi. Cette expérience fonctionne bien, elle permet de répartir les nombreux enfants pendant cette pause de midi dans plusieurs locaux et ce pour le bien des utilisateurs de l'UAPE sans préjudice pour les autres utilisateurs du centre communal. A midi, l'administration étant fermée.

Le Conseil communal est pour une exploitation optimale des locaux pour le bénéfice de toutes et tous. Cette expérimentation en est un bon exemple.

Nous faisons aussi face à une augmentation de la fréquentation de l'UAPE. C'est là le côté critique à mon sens : pouvoir accueillir dans de bonnes conditions tous les enfants. Je vous en ai déjà parlé à plusieurs reprises et vous avez pris des décisions pour améliorer la situation. La dernière concernait la création d'un EPT en mars pour la rentrée afin de pouvoir encadrer les enfants qui seront répartis dans deux locaux, l'actuel et un provisoire dans l'école primaire. Le terme provisoire est important, car nous n'entendons pas faire perdurer cette situation. Le Conseil communal a d'ailleurs bien avancé dans ce dossier. Les besoins ont été définis en concertation avec la direction de la Maison de l'enfance. Actuellement, nous envisageons de construire un étage supplémentaire à la Maison de l'enfance. L'architecte, M. Burri, nous a confirmé la faisabilité. Au début du mois, nous lui avons demandé de nous faire une offre pour une étude d'avant-projet. Son offre devrait passer sur la table du Conseil le 30 juin. Cet avant-projet devrait porter sur l'ajout d'un étage et divers aménagements pour la salle de l'UAPE actuelle. Nous espérons l'avoir dans les mois qui suivent pour une décision du CG et du peuple sur le projet définitif si possible en 2026.

Samuel Rohrbach